

l'union

CHAMPAGNE ARDENNE PICARDIE

Publié sur *L'Union* (<http://www.lunion.presse.fr>)[Accueil](#) > [Agri-viti / Jusqu'où va grimper le prix du foncier ?](#)

Agri-viti / Jusqu'où va grimper le prix du foncier ?

Par *Frédéric GOUIS*

Créé le 25/01/2012 07:42

Et Aussi

Url:<http://www.lunion.presse.fr/article/autres-actus/vignes-lechelle-des-crus-na-plus-cours>**Titre:**

Vignes : « L'échelle des crus n'a plus cours »

Url:<http://www.lunion.presse.fr/article/autres-actus/crise-et-urbanisation-exploquent-cette-spirale>**Titre:**

« Crise et urbanisation » expliquent cette spirale

UNE hausse de 1,3% pour les vignes marnaises, de 4,8 % pour les terres libres. Les prix à l'hectare de l'espace agricole du département ont poursuivi leur ascension en 2010 d'après une étude que vient de rendre publique la Draaf (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt). Ces valeurs vénales moyennes, issues des prix de vente effectivement pratiqués, cachent de très grosses disparités pour les 500 000 hectares de terres agricoles de la Marne.

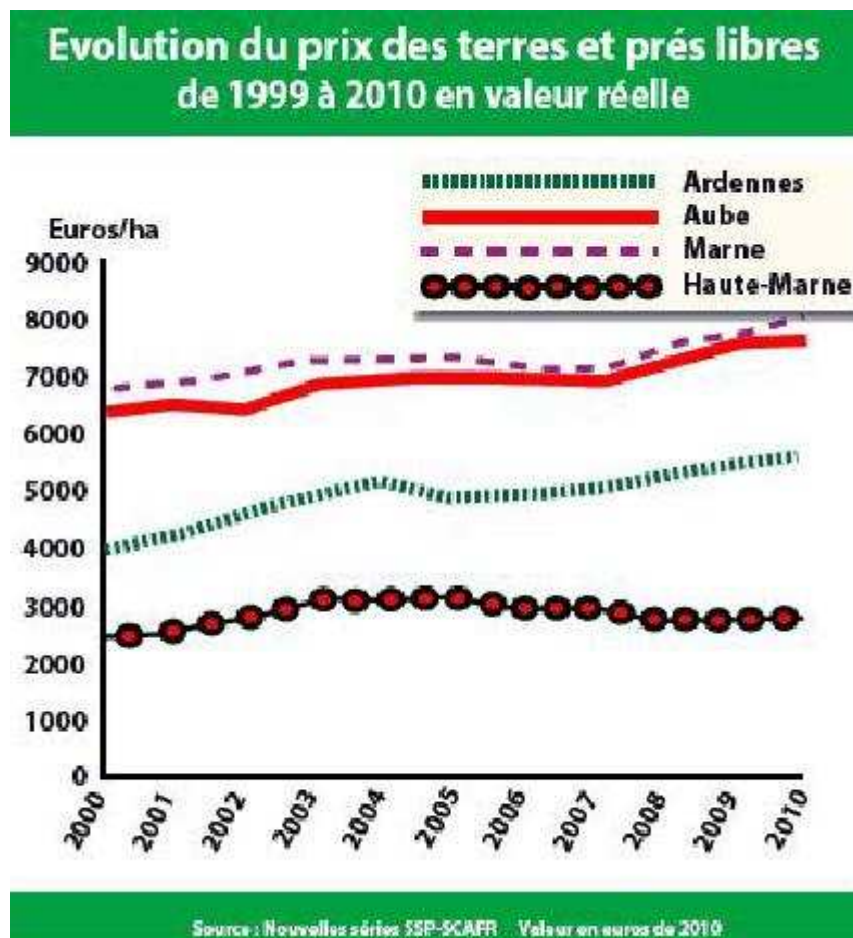
• Terres libres : de 1 780 à 20 000 €

L'augmentation de 4,8 % sur la Marne, de 7 640 en 2009 à 8 010 € l'hectare en 2010 pour ces terres libres masque deux tendances opposées parmi les six zones du département. Le Pays rémois (+10,5 %), le Tardenois (+12,2 %), la Champagne crayeuse (+8,1 %) et l'Argonne/Perthois (+7,1 %) progressent largement. Pour le Pays rémois et la Champagne crayeuse, c'est une confirmation avec des moyennes pour ces deux secteurs à 10 660 € et 9 120 €, avec une pointe à 20 000 € l'hectare en Champagne crayeuse. Pour le Tardenois et l'Argonne/Perthois, on rattrape un peu le retard : 4 220 € pour la première et 5 880 € pour le second territoire, même s'il y a été enregistré le plus bas prix du département : 1 780 € l'hectare. Inversement, les prix en Vallée de la Marne chutent lourdement (-8,3 %) ,mais le prix moyen demeure élevé : 7 560 €. Quant à ceux de la Brie champenoise, ils dégringolent (-13,2 %) à 5 480€. A titre de comparaison, le prix moyen en Champagne-Ardenne a progressé de 2 % à 5

670 € l'hectare, au-dessus de la tendance nationale : 5 230 € (+1,9 %).

• Terres louées : 7 400 € en moyenne

Pour les terres agricoles louées, l'augmentation du prix de vente moyen est encore plus conséquente dans la Marne : +5,6 % à 7 400 € l'hectare, avec une plus grande homogénéité des secteurs : de 5 300 € (Argonne et Perthois) à 8 870 € (Pays rémois). Mais cela cache des extrêmes plus opposés : de 2 300 € (en Argonne/Perthois) pour le plus bas prix constaté à 26 670 € pour une parcelle en Champagne crayeuse. Là encore, les valeurs vénales sont plus élevées qu'en Champagne-Ardenne (5 240 €, soit +10,1 %) et qu'au niveau national (3 620 €, +4 %).

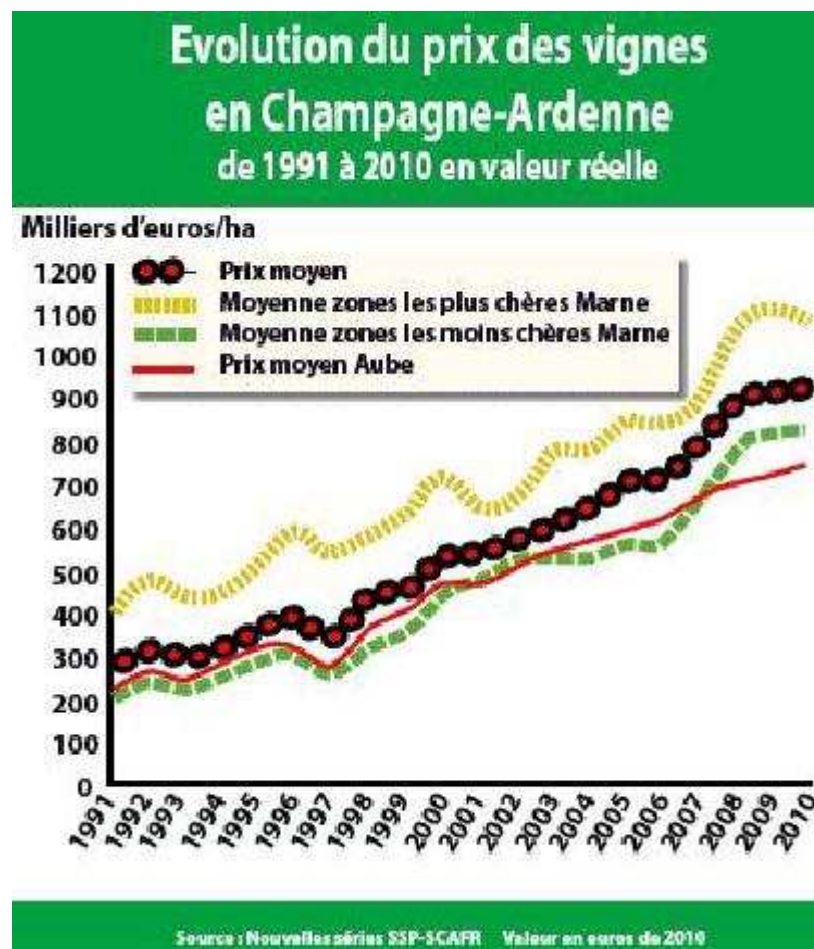


• Vignes : de 500 000 à 1,5 M€

Retrouver la Côte des blancs en tête de ce palmarès 2010 n'a rien de surprenant. Avec une moyenne à 1,083 million d'euros l'hectare, et même des parcelles à 1,5 million, ce terroir conserve la tête, même si les ventes moyennes affichent une baisse de 2 %.

Ce sont les deux autres zones qui augmentent. Celle comprenant la Côte d'Épernay, la Grande Vallée de la Marne, la région de Congy-Sézanne, la Grande Montagne de Reims et la Vallée de la Marne progresse de 2,2 % à 903 900 € (avec un maxi à 1,350 million). Pour la zone qui englobe la Petite Montagne de Reims, la vallée de la Vesle, Nogent-l'Abbesse, Vitry-le-François et la vallée de l'Ardre, l'augmentation est de 1,9 % à 834 900 € en moyenne. Néanmoins une parcelle s'est négociée à « seulement » 524 500 € dans ce secteur.

Le prix moyen dans la Marne est passé en 2010 à 918 000 € (+1,3 % par rapport à 2009). Il est intéressant de noter que dans le même temps le vignoble dans l'Aube s'est renchéri de 4,3 % à 748 800 €. Le prix moyen du vignoble champenois s'établissait donc à 881 700 € l'hectare en 2010 (+1,8 %).



Photos / vidéos

Auteur :

Légende : Une moissonneuse-batteuse dans un champ d'orge à Barbonne-Fayel.

Visuel 1:



URL source: <http://www.lunion.presse.fr/article/ardennes/agri-viti-jusquou-va-grimper-le-prix-du-foncier>